

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

2EME SESSION EXTRORDINAIRE POUR 2010

27 ET 28 MAI

<p>QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Mme Fabienne GIOVANNINI - GROUPE « FEMU A CORSICA » -</p>
--

OBJET : 24ème Anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl.

Monsieur le Président de l'Assemblée de Corse,
Monsieur le Président de l'Exécutif Territorial,

Le 26 avril, nous commémorerons le triste anniversaire de la plus grande catastrophe nucléaire civile de tous les temps.

D'un avis général désormais, la gestion de l'événement par les autorités a été, elle aussi, catastrophique ; à savoir :

- > sous évaluation délibérée de la contamination, notamment en Corse,
- > occultation de l'incidence de la pluie, que l'on savait pourtant déterminante dans ce type de contamination, notamment en Corse,
- > occultation des habitudes de vie des populations (zones rurales, grandes consommatrices de légumes du jardin, de produits de cueillette ou de produits frais, particulièrement de lait et de fromages), notamment en Corse,
 - > discours officiels rassurants et n'incitant à aucune précaution à prendre, contrairement à ce qui se faisait partout en Europe, et particulièrement chez notre voisin italien,
 - > dénigrement des organismes ou personnalités indépendantes qui essayaient d'alerter la population, comme la Criirad en France, le Docteur Fauconnier en Corse,...

> occultation totale enfin des informations données par les médias des pays voisins,...

Il est désormais établi que la contamination des sols et des végétaux, en Corse, a été considérable.

Nous savons que les conséquences sanitaires sur la population ont inévitablement été très importantes et qu'elles le seront encore dans l'avenir, compte tenu des effets à moyen et long terme de la radioactivité sur l'organisme.

Des centaines de plaintes ont été déposées en France, dont de très nombreuses de la part de malades en Corse.

Selon le corps médical, les pathologies de la thyroïde, notamment, ont augmenté dans l'île de manière considérable.

Plusieurs actions ont été entreprises, y compris par notre Assemblée, des motions ont été adoptées, notamment, en avril 2006, déposée par le groupe Unione Naziunale, décidant la commande d'une enquête épidémiologique sur les conséquences sanitaires.

De manière incessante, depuis des années, il est réclamé notamment par les associations de défense de l'environnement, l'ouverture d'un registre des cancers, qui, outre les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, est indispensable au suivi de la santé de la population pour tous les dossiers ayant trait par exemple à la pollution atmosphérique.

À plusieurs reprises, le gouvernement, ses ministres, et notamment Xavier Bertrand, en juillet 2006 devant l'Assemblée de Corse, se sont engagés à répondre à cette demande. Sans suivi depuis lors.

Suite à la motion de 2006, adoptée à l'unanimité par notre Assemblée, une commission dite de "Tchernobyl" a été mise en place pour établir le cahier des charges d'un appel d'offre européen afin de lancer une enquête épidémiologique sur les retombées de la catastrophe de Tchernobyl en Corse.

Malheureusement, cette commission n'a pas été correctement au bout de son action et ses travaux sont actuellement au "point mort".

Messieurs les présidents, l'action de cette commission est pourtant cruciale pour établir la vérité dans cette affaire, identifier les personnes malades (archives médicales, médecins, hôpitaux, pharmacies...), identifier les personnes "à risques"

parce que plus vulnérables (enfant de moins de 15 ans et fœtus au moment du passage du nuage radioactif) et les assurer d'un suivi médical ; mais aussi pour se prémunir à l'avenir des fautes de communication et d'information qui se sont produites à l'époque de la catastrophe et à sa suite (nous vivons à proximité et sous les vents des installations nucléaires du Sud de la France).

Récemment, vous avez été saisis, par voie de presse, de la part du Dr Denis Fauconnier et de Jean-Charles Chatard, de questions précises pour relancer le travail de notre Assemblée sur ces questions.

Nous relayons ces demandes avec insistance et vous interrogeons à notre tour :

> Comptez-vous relancer la Commission dite "Tchernobyl" ? Dans l'affirmative sous quelle forme et dans quel délai ?

> Veillerez-vous à l'établissement d'un cahier des charges, aux fins de faire voter, avant la fin de l'année, le lancement de l'appel d'offre européen pour la réalisation d'une enquête épidémiologique sur les pathologies et cancers de la thyroïde ?

> Mettrez-vous tout en oeuvre pour parvenir à l'ouverture d'un Registre des cancers en Corse ?

Dans l'affirmative, la CTC est-elle prête à en assurer le financement, au demeurant minime ?

Nous vous remercions.